



GROUPE DE PAROLE POUR LES FRATRIES POURQUOI ? COMMENT ?

Public concerné

Psychologues,
professionnels du champ
social, sanitaire, médico-
social souhaitant co-animer
des groupes de parole.

Prérequis

Aucun pré-requis n'est
nécessaire

**Nombre de participants
maximum : 14**

Durée :

1 jour en présentiel
(7 heures)
09h00-12h30 /14h00-17h00

Dates :

Lundi 5 décembre 2022
Vendredi 8 décembre 2023

Coût :

130 €/personne

Lieu :

Centre de Ressources
Multihandicap

Renseignements :

☎ : 01 53 10 37 37

@ : contact@crmh.fr

Référent Handicap :
Sylvie Niederer

Depuis 2011, le Centre de Ressources Multihandicap propose des groupes de parole en direction des frères et sœurs de personnes en situation de handicap.

Parce que vivre avec un frère ou une sœur en situation de handicap peut susciter des questionnements, des inquiétudes mais aussi des souffrances parfois difficiles à mettre en mots, un groupe de parole offre à la fratrie la possibilité de partager un vécu souvent aliéné aux regards et aux remarques des autres pour en faire une expérience collective pensée et partagée.

Au-delà des répercussions que peut avoir le handicap sur le quotidien, il s'agit également de repérer et de soutenir les frères et sœurs qui peuvent aussi se retrouver en situation de jeunes aidants et ainsi les aider à mieux vivre et à rompre avec le risque d'isolement.

Le partage d'expérience au sein de groupe de parole est un dispositif d'accompagnement à développer pour libérer la parole, créer des liens et trouver des ressources.



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Définir les caractéristiques d'un groupe de parole.
- Identifier et repérer les étapes de mise en place d'un groupe de parole et ses écueils.
- Comprendre le rôle et la fonction d'animation.

PROGRAMME

- Articulation entre la demande institutionnelle et son contexte
- Circulation de la parole.
- Intérêt d'utiliser des médiations.
- Place des familles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Identification des besoins de formation - Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire - Apports théoriques et perfectionnement des connaissances - Échanges autour de situations pratiques et des expériences des participants - Mises en situation
Evaluation de l'impact de la formation et délivrance d'une attestation de fin de formation.

INTERVENANTES

Stéphanie LECUIT BRETON, psychologue clinicienne (CRMH)

Mélanie PERRAULT, psychologue clinicienne (CRMH)

(Référentes du groupe « Rencontres fratrie » pour le Centre de Ressources)